

POUR
ASSURANCES
DE TOUTES SORTES
ADRESSEZ-VOUS
A
J.-W. MOREL
Successeur de J.-A. SAUCIER
Bureau 89 Lafontaine

Le Saint-Jovien



Proclamation opportune

Le Père M.-A. Lamarche, docteur en théologie, a déjà écrit, dans la "Revue Thomiste", protestant contre les procédés de publicité utilisés par certains vendeurs de remèdes "à l'échelle religieuse", qu'il n'est pas besoin d'invoquer plus clairement.

Cette protestation est opportune, car l'abus qu'elle dénonce et souverainement déplaisant. La valeur des remèdes n'est pas en cause : ils peuvent être excellents, cela nous importe peu. Il s'agit tout simplement de discrétion. Nous sommes à un point où chacun se demande si ceux qui excoient certains noms et habits religieux savent ce que c'est que la discrétion.

On connaît certes quantités de remèdes inventés par des prêtres ou des religieux. Il y a déjà plusieurs années que les malades authentiques ou imaginaires célèbrent les mérites des pilules du Père "Morency" (Morrissey) et d'autres panacées de même origine (ou de même étiquette, car on ne sait jamais la part du patron dans l'invention des remèdes...). De même voit-on dans certains journaux de France, fort catholiques, des réclames en faveur de l'Eau de Jouvence de l'abbé Soury, etc.

Ces annonces avaient et ont encore, généralement, une qualité : la mesure. On voit bien la tête du Père John ou de l'abbé Soury : ils ont l'air de braves gens, sans doute, mais ils s'arrangent pour ne pas trop tirer l'œil.

Aujourd'hui on a changé tout ça. Et ce sont des soutanes à pleines pages de journaux... Il y a même des placards affichés de façon si évidente qu'on se demande de loin si on ne va pas à la rencontre du curé de la paroisse...

L'habit du prêtre ne doit pas servir à couvrir des entreprises commerciales, si légitimes qu'elles soient. Les remèdes annoncés peuvent être excellents, encore une fois. Mais, vraiment, la soutane qui les accompagne nous commença à l'avoir assez vue...

Notes et commentaires

A droite!

Gardez votre droite ! Tel est l'avis que chacun peut lire à certains endroits dangereux des grandes routes, et à certains carrefours dans les villes. Le conseil est fort bon : il évite de nombreux accidents. Pour tout dire, ce n'est plus un conseil : c'est devenu, en matière de circulation, un ordre très net. Et ceux qui oseraient y contrevenir s'exposent non seulement à de sérieux mécomptes d'ordre matériel, mais encore à la réprobation des lois.

Serait-il possible d'étendre le conseil ou la règle ? En bien des circonstances, il serait heureux que chacun gardât sa droite. Par exemple sur les trottoirs, sur les quais des gares, et même, osons-nous dire, dans les églises. Partout où il y a quelque foule, il est fatal de trouver de bons gens qui, par leur gauche (le nom nous semble bien trouvé, à tout point de vue), semblent faire expressément pour provoquer des bousculades et des remous... Ils ne paraissent pas se rendre compte qu'ils ont en face d'eux un courant de gens en mouvement qu'il leur serait facile d'éviter... en suivant l'autre courant, à droite. Au contraire, ils s'obstinent, têtus, à bousculer tout le monde, et ne se font pas faute de maugréer, même dans les occasions où s'y prêterait le moins, contre tous ceux qu'ils dérangent.

On habitude facilement les bêtes de somme à prendre leur droite, naturellement, sans effort. Il n'y a que l'homme qui soit difficile à "dompter". C'est

le moyen d'éviter toutes sortes d'accidents... et d'incidents !
Routes d'hiver ?

Il nous est tombé assez de neige depuis quelque temps pour qu'il soit possible de parler d'un sujet délicat, sans être exposés à se voir traiter de philistins et d'empêcheurs !

On sait que, l'automne dernier, les autorités de la Voirie ont décidé de maintenir certains chemins de la province praticables tout l'hiver pour automobile. Il était entendu que quelques routes particulièrement achalandées seraient ouvertes d'ordinaire douze mois par année... On sait aujourd'hui qu'il a fallu déchanter dans les environs de Montréal, la partie de la province la mieux favorisée par le climat, il a été impossible d'ouvrir les routes aux touristes américains, qui ont dû faire volte-face, assez mécontents et... fort altérés !

Ce programme officiel avait mis l'eau à la bouche de plusieurs automobilistes de notre région. Sur leur réclamation, les autorités de la Voirie ont donné ordre de tenir les routes ouvertes dans les campagnes... Qu'est-il résulté de tout le travail qu'il a fallu faire, et des frais considérables qu'il a fallu encourir ? Peu de chose, ou, pour mieux dire, moins que rien. Franchement, pour un voyage "réussi", combien de mésaventures ! Et par suite, que de pleurs et de grincements de dents !

On dira sans doute : "Aussi ! longtemps que les cantonniers grattent, et tiennent la route passable, autant de pris !" D'accord. Mais est-il bien nécessaire d'imposer au trésor public des dépenses qui ne servent, en fin de compte, qu'à de rares personnes, et même qui ne leur servent pas à grand chose ?

Il nous faut bien nous résigner à prendre les choses comme elles sont. En dehors des grandes villes qui affectent des sommes énormes à l'entretien de la neige — travail assurément nécessaire... il sera toujours impossible de maintenir nos routes en hiver. Certaines saisons seront plus propices, sans doute. Mais il arrive un moment où, du consentement unanime, si on peut ainsi parler, il devient absurde d'essayer de rouler... Les récriminations n'y feront rien. Il faut savoir se résigner à admettre une différence entre le Canada et la Floride.

Pour nous corriger...

Il est entendu que nous ne parlons pas toujours une langue extrêmement pure. Nous sommes des "bouches molles", par ailleurs ; nous articulons avec une insouciance condamnable. Il nous arrive souvent d'accentuer lourdement certaines voyelles, les "a" en particulier. Et nous pourrions continuer à énumérer certains défauts de nos conversations, que personne, nous semble-t-il, ne paraît disposé à canoniser.

Il est donc entendu que nous devons travailler à corriger notre langage. Ceux qui s'emploient à cette besogne sont des gens de mérite : c'est simple justice de le reconnaître.

Le nouveau poste radiophonique de la "Presse" sert à beaucoup de choses. Nous avons maintenant l'heure provinciale, et quelques causeries données à date fixe par certains personnages. Une de ces causeries périodiques est donnée par un monsieur qui a entrepris de corriger notre parler, et de nous enseigner à bien dire ce que nous devons dire. Cette intention part d'un bon naturel : ne disons pas ce point. Il faut aussi du courage et de l'enthousiasme : c'est admis. Mais il faut encore autre chose : c'est l'autorité et la compétence.

Il ne nous semble pas qu'il soit suffisant de se "bombarder" médecin pour guérir les malades... De même disons-nous, il ne paraît pas qu'il soit suffisant de vouloir réformer le langage de ses compatriotes pour posséder du coup les qualités nécessaires à cette entreprise.

Le réformateur en question se vante d'avoir reçu beaucoup d'encouragement et d'approbation. Grand bien lui fasse ! Mais cela ne prouve pas grand chose : il y aura toujours des gens pour applaudir à n'importe quoi...

Ce qu'il faut reprendre (Suite à la dernière page)

LA DIVISION DE GRANDVILLE

AU CONSEIL LEGISLATIF

LE GUIDE PARLEMENTAIRE

Cette publication annuelle, vade-mecum des journalistes, contient des autobiographies de tous les politiciens du pays, y compris Mademoiselle Macphail. On y apprend la date et lieu de leur naissance, — ils ne peuvent pas cacher leur âge — ; leur popularité, par le nombre de leurs élections et les majorités qu'ils ont obtenues ; de quels clubs ils sont membres ; leur état de fortune, d'après la liste des compagnies dont quelques-uns d'entre eux sont directeurs ; leur occupation et d'autres détails personnels qui ne sont pas toujours dépourvus de piquant.

Chacun ajoute invariablement à la suite de ses noms et prénoms, le nom du comté ou de la division qu'il représente. Il n'existe, à notre connaissance, qu'une seule exception à cette règle générale, comme nous le verrons plus loin.

Avant de commencer l'impression du volume de l'année courante, l'éditeur a, quel souci d'exactitude !, pour faire corriger toute erreur et éviter tout malentendu, la précaution de soumettre à chaque intéressé une revue du texte que celui-ci a rédigé en premier lieu.

LE CONSEIL LEGISLATIF

Ce corps public, composé de vingt-quatre membres, nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, est une réplique en miniature du Sénat et ne subsiste que dans le Québec, les provinces-secours de l'est ayant aboli et celles de l'ouest s'en étant dispensées.

Depuis la Confédération, on a conservé la gracieuse habitude de décerner aux conseillers législatifs le titre d'honorable, auquel ils n'ont plus aucun droit, mais rarissime sont ceux qui s'y objectent. Comme 85 comtés sont représentés à l'Assemblée Législative, il s'ensuit que chacune des vingt-quatre divisions du Conseil comprend plusieurs comtés. Autre particularité de cette branche de la législature provinciale, on n'y trouve que deux conservateurs. La qualification foncière exigée aux termes de la loi, c'est que le conseiller ait une propriété immobilière dans la division qu'il représente. La louable coutume de nommer quelqu'un qui réside dans sa division, tombe graduellement en désuétude. Certaines nominations ont même été faites malgré les véhémentes protestations des députés des comtés intéressés.

En général, dans toute la province, le conseil est l'objet de la plus grande indifférence de la part des électeurs. Neuf sur dix, que dis-je, quatre-vingt-dix-neuf sur cent des partisans les mieux renseignés et les plus ardents en temps d'élections, seraient bien embarrassés si la question suivante leur était posée : "Qui représente votre division au Conseil Législatif ?" Cela n'est pas étonnant, puisque ceux qui élisent les députés ne sont pas consultés pour la chose : des conseillers.

Un fauteuil au Conseil Législatif peut être un prix de consolation pour docilité, une prime à l'indiscipline ou un placement de tout repos pour des partisans dévoués qui ne peuvent être récompensés autrement.

Quel ironiste a appelé le Conseil Législatif "la Chambre Haute" ? C'est tout simplement la salle du sud.

LA DIVISION DE GRANDVILLE

Cette division comprend les comtés de Temiscouata et de Kamouraska et une partie du comté de L'Islet. L'honorable Thomas Pelletier, père de feu l'honorable Louis-Philippe Pelletier, la représente au Conseil Législatif pendant une vingtaine d'années. Il demeurait à Trois-Pistoles, comté de Temiscouata. A sa mort, le comté voisin était justifiable de réclamer cette position à son tour. En effet, Sir Lomer Gouin promit d'être nommé député de Kamouraska de remplacer M. Pelletier par l'un de leurs chefs les plus dévoués qui est également un citoyen très en vue du district : cependant, chose étrange, nonobstant ses promesses les plus solennelles, Sir Lomer parut changer d'idée et nomma conseiller législatif pour la division de Grandville M. John Hall Kelly, député de Bonaventure, qui demeurait à New Carlisle. Il serait superflu d'ajouter que les deux députés de Kamouraska furent d'autant plus sensibles au manque de parole du premier ministre, que le nouveau conseiller était un parfait étranger à cette division.

LA DIVISION DE BONAVENTURE

Disons tout de suite qu'il n'existe, au Conseil Législatif, aucune division de ce nom ; mais si nous consultons le dernier Guide Parlementaire, (1929), qui contient les autobiographies des conseillers législatifs, nous pouvons constater, à la page 566, que M. Kelly ne mentionne nullement qu'il représente la division de Grandville, mais que, d'autre part, il ajoute à ses nom, prénoms et titres le mot **BONAVENTURE**, qui n'est pas à sa place, car s'il rappelle un comté, il n'y a, nous le répétons, aucune division de ce nom au Conseil Législatif.

C'est d'autant plus curieux qu'à la suite des noms de Saché, Alma, Rougemont, LaSalle, etc., etc. Faudrait-il en conclure que M. Kelly ne tient pas à représenter la division de Grandville au Conseil ? En vérité, les électeurs de Temiscouata, Kamouraska et L'Islet seront bien justifiables d'ignorer qui les représente au Conseil Législatif, même s'ils prennent la peine de lire l'autobiographie suivante, à la page 566 du Guide Parlementaire de 1929 :

M. KELLY PEINT PAR LUI-MEME

"KELLY, HON. JOHN HALL, B. A. LL. M. (BONAVENTURE) S. of Mancer James Kelly and Sarah Bridget Hall, his 'wife' both Irish. B. Sept. 8 Sept. 1, 1879, at St. George, Bonaventure Co. Ed. at Univ. of St. Joseph's Coll., Westmoreland, N. B. and Laval Univ., Quebec (B. A., LL. M.). A lawyer. M. Feb. 10, 1904, to Marie Adèle Dionne (deceased, 1917). Re-m. to Eleanor Louise, dau. of G. W. Parmelee, Dir. of Protestant Education for Province of Quebec. Was admitted to the bar in 1903. His first case was a criminal one, in which he defended two young men accused of murder—the 'Murrays'. In order to save his clients, he procured a change of venue and had the trial removed from Bonaventure to Quebec, where he cleared his clients. The people of Bonaventure turned against him at the time but changed their opinion afterwards, returning him with a majority of 1,467. Organized Bonaventure and Gaspé Telephone Company in 1905, of which said Co. he is president. First elec. to Legis. at g. e., 1904. Re-elec. at g. e., 1908, over W. Verge, M. D., by 1,952 majority. Re-elec. g. e., 1912. Appointed to the Legis. Council, April 25, 1914. A Liberal. New Carlisle."

Dans le Guide Parlementaire des années précédentes, 1925, page 566, 1926, page 569 ; 1927, page 543 et 1928, page 556, nous constatons que le nom de M. Kelly est suivi de la même désignation (Bonaventure).

Les électeurs de la division de Grandville font donc sans le savoir un joli calembour en se demandant : "Quel est notre conseiller législatif ?"

EXPLICATION POSSIBLE

Etant donné que Sir Lomer a solennellement promis le fauteuil de Grandville à un résident de la division, ne sommes-nous pas justifiés de supposer qu'il n'a nommé M. Kelly que comme conseiller *interim* pour Grandville, en attendant une vacance ailleurs ? Cette explication serait d'autant plus plausible que M. Kelly ne semble pas tenir particulièrement à représenter notre division au conseil.

QUELQUES SUGGESTIONS

Les diocèses de Gaspé et de Rimouski sont représentés au Conseil Législatif par M. Frank Carrel, qu'il ne faut pas confondre avec l'hon. H.-G. Carrol, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, qui est né à Kamouraska et qui a vécu pendant plusieurs années à la Rivière-du-Loup ; l'autre partie du diocèse de Rimouski et une partie de l'archidiocèse de Québec,

Une lettre de S.H. le maire Dubé

8 Janvier, 1929

A Messieurs les Contribuables,

A pareille époque, l'an dernier, j'avais le plaisir de vous rencontrer à une assemblée à l'hôtel de ville, de vous faire un exposé de l'état financier de la ville et de vous rendre compte de mon administration et des activités du conseil de ville. Encore une année d'écoulement, mais ce n'est pas mon intention cette année de vous imposer une nouvelle réunion, parce que je crois que l'an dernier, je vous ai rendu compte à date de ce qui s'est passé ; je me contenterai donc de résumer de ce qui a été fait durant 1929, par votre conseil de ville en tâchant d'être aussi court que possible.

Lors de cette assemblée de l'année dernière, vous donnant un aperçu de ce que nous nous proposons de faire, je vous disais :
Nous payerons la balance de \$500.00 de dette flottante. C'est fait, cette balance de \$500.00 a été payée au 1^{er} février dernier ; la ville n'a plus de dette flottante.

NOUS TERMINERONS LE PARC BLAIS. — Nous avons dépensé au delà de \$300.00 il reste peu à faire au printemps.
NOUS CONTINUERONS LES AMELIORATIONS AU SYSTEME ELECTRIQUE. — C'est fait, Notre usine est terminée, nos nouvelles machines sont en opération depuis une couple de mois ; il reste peu à faire pour terminer le tout.

NOUS TERMINERONS LA CONFECTION DES TROTTOIRS PERMANENTS. — Balance de l'emprunt de 1928. C'est plus que fait puisque nous avons fait des trottoirs permanents pour une somme additionnelle de \$250.00.

NOUS ACHETERONS UN BANC DE GRAVIER ET UN CAMION POUR EN FAIRE LOI CHARRIAGE. — C'est encore fait, nous avons acheté ce banc de gravier de M. J. Martin, lequel devra durer cinq ans, et notre nouveau camion de trois tonnes a été vu à l'oeuvre l'été dernier.

NOUS ACHETERONS DEUX CAMIONS-ARROSOIRS — afin de pouvoir mieux combattre la nuisance toujours croissante de la poussière. C'est fait, nos nouveaux arrosoirs ont été en service l'été dernier. Je crois qu'ils ont beaucoup contribué à rendre notre ville plus propre et plus saine.

NOUS TERMINONS LE MUR DE SOUTÈNEMENT A ST-LUD-GER. — C'est fait. Nous posons de l'année dernière, qui devra nous être fournie par le gouvernement provincial, à St-Lager, sur la rue Temiscouata, dans le quartier nord, sur la rue Jones, côté St-Jacques et rue Fraser, les entrées des routes nationales dans la ville. C'est fait. Le matériel nous a été fourni, tel qu'obtenu par M. Casgrain, et nous l'avons posée tel que nous nous y étions engagés.

NOUS AMELIORERONS LES RUES ST-ELZEAR, ST-ANDRE, IBERVILLE, BEAUBIEN, AVENUE HOTEL DE VILLE ET RUE DES RAYMONDS.

Les quatre premières nommées ont été améliorées, les deux dernières ne l'ont pas été faute de temps. Comme les quartiers dont ces deux dernières rues sont parties ont été en beaucoup d'améliorations, nous avons dû remettre leur reconstruction à une autre année.

CONTINUER NOTRE CAMPAGNE D'ANNONCE DE LA VILLE.

Nous avons dépensé près de \$100.00 à cet effet.

Nous devons aussi améliorer les approches de nos ponts, nous avons du remettre cet article de notre programme une autre année, c'est le seul qui n'a pu être accompli.

En plus du programme que nous nous étions tracé et des promesses faites et que nous avons remplies, nous avons fait en plus, tel que mentionné plus haut, des trottoirs permanents pour une somme additionnelle de près de \$500.00.

Nous avons encore aidé la Cie de Navigation en leur fournissant un service d'eau gratuitement.

Nous avons réparé les rues de la Pointe.

Nous avons reçu une proposition de vendre notre système électrique en tout ou en partie. Je crois que nos réponses assez catégoriques ont contribué à changer l'idée de ceux qui pouvaient croire à l'avantage de vendre ce qui est notre plus bel actif sans lequel les taxes devraient être plus élevées, et avec lequel elles pourraient probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait des démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Nous avons conclu un arrangement avantageux avec la Cie de Téléphone de Kamouraska pour l'entretien de leurs poteaux de la rue principale ; une seule rangée de poteaux existe maintenant de la gare au garage Central. Avez-vous remarqué la différence ? Cet état de chose se continuera au printemps jusqu'à la rue Bellevue. Nous sommes en pourparlers avec la Cie de Téléphone Nationale pour faire un semblable arrangement, être réduites et avec lequel elles pourront probablement être baissées avant longtemps.

Nous avons fait plusieurs démarches pour obtenir que le nom de notre ville soit inscrit dans celui d'une des plus importantes routes Nationales, et nous avons réussi avec l'aide de la Chambre de Commerce et surtout avec l'appui du député, M. Casgrain.

Nous avons fait des démarches pour obtenir une école ou classe technique.

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE

LA VENTE DES GREVES

LAC TEMISCOUATA

Nous apprenons que depuis quelque temps, la Compagnie International Paper est à faire l'achat des grèves le long du lac Temiscouata, en vue de l'inondation qui va résulter par suite du barrage du Lac.

Ce qu'il y a de plus tragique, de plus lamentable et de plus déconcertant, c'est que les propriétaires riverains au lieu de vendre leur grève la donne à peu près pour rien. Certains propriétaires de quatre arpents de grève ont vendu pour la bagatelle de \$8.00 à \$10.00.

On nous assure que certaines grèves, par leur situation présente et à venir, par leur site, par le développement du tourisme, qui de plus en plus vient loger des bungalows sur les bords du lac Temiscouata, ces grèves nous dit-on, valent \$1,000, au bas mot.

Comment expliquer que ces propriétaires vendent pour le montant ridicule de \$10.00 ? Nous ne le comprenons pas.

Nous mettons les propriétaires de grèves en demeure de bien songer, avant de signer un contrat, à la valeur de leur grève qu'ils perdent pour toujours.

Qu'ils n'oublient pas également qu'ils vendent à l'International Paper, compagnie très riche, qui est capable de payer.

Qu'ils soient bien convaincus que le bill du barrage porte une clause obligeant la compagnie à payer les dommages.

Mais alors, exigez des dommages et ne donnez pas vos grèves pour un prix ridicule.

Avant de signer aucun contrat, consultez :
Le Comité de protection des grèves.
R. B. S. secrétaire.

LES BEAUTES de la PROHIBITION

Le régime prohibitionniste continué, aux Etats-Unis, son oeuvre de régénération sociale. Et, comme il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil, leur mode d'action est encore celui des réformateurs à idée fixe ; la coercition, avec comme corollaire, lorsque cette dernière est insuffisante, la suppression.

La situation en est rendue au point que le gouvernement américain n'ose plus avouer les défauts causés par l'application de la fameuse loi Volstead, qui est devenue, sous l'influence du fanatisme, un régime de terreur organisée.

Les infractions de droit statutaire chez nos voisins, sont maintenant pourchassées avec un zèle et une activité qui n'a pratiquement jamais connus la poursuite des crimes de droit commun. Conséquence logique, d'ailleurs, des véritables notions du droit social.

Et ce sont ces méthodes anti-humanitaires que le gouvernement américain, qui n'en peut mais, nous demander d'inaugurer chez nous pour l'aider à sortir de l'impasse où il s'est aventuré. A la dernière session, le ministre des douanes, l'honorable M. Euler, a donné à cette demande la réponse qui convenait. Mais (Pourquoi faut-il qu'il y ait un mais ?) l'honorable M. King, au cours des dernières élections ontariennes, a semblé dire que cette réponse n'était pas définitive et que la question

serait de nouveau soumise au parlement à la prochaine session.

Si cette suggestion du premier ministre n'était faite que dans le but de tâter l'opinion publique, il a du se convaincre, depuis lors, que notre population ne semble guère disposée à assumer le rôle de policier pour le bénéfice de nos voisins d'outre-frontière. La presse, reflet ordinaire du sentiment public, en quelques exceptions près, s'est en général prononcée contre toute tentative d'innovation dans ce sens. Dans notre province, "Le Soleil", spécialement, n'a pas ménagé ses protestations, jusqu'à y mettre même une certaine véhémence dans l'expression de ses dénégations.

Nous ne saurions dire si notre premier ministre donnera suite aux idées qu'il semblait préconiser, l'automne dernier, aux fins de prohiber l'exportation des liqueurs alcooliques aux Etats-Unis. Il est plutôt possible qu'une mesure en ce sens soit présentée par quelque député en mal de notoriété. Quelque soit la façon dont le parlement soit saisi de la question, nous osons espérer que nos députés sauront en disposer dans un légitime sentiment de fierté nationale.

Ne plaçons pas nos fonds à l'étranger ! Gardons nos argets chez nous. Bray Caron Ltée.

Avec chaque achat de \$1.00, soit de la pâte à dents ou de la poudre de toilette Nyal, deux poissons rouges et un bocal seront donnés gratuitement

A la Pharmacie Boucher.

BRAY CARON, Ltée

BANQUIERS EN OBLIGATIONS.

71 rue St-Pierre

QUEBEC

J.-MAURICE FOISY

Gérant de succursale,

18 rue Blais

RIVIERE-DU-LOUP

Chs-Eug. Dubé

par M. Kelly.

Par respect pour la mémoire de Sir Lomer Gouin, qui est sorti de la politique avant d'avoir pu réaliser tous ses projets, n'appartiendrait-il pas à son successeur de faire honneur à sa promesse d'il y a quinze ans, en profitant de la première vacance au Conseil pour transférer M. Carrel au siège qui deviendra vacant, de manière à ramener M. Kelly à la division du Golfe, qui lui est si chère, et à nommer au fauteuil de Grandville le citoyen en vue du comté de Kamouraska, qui attend la réalisation d'une ancienne promesse pour cesser de douter de la parole d'un premier ministre provincial ?

Actuellement, l'est de la province de Québec, de Gaspé à l'Islet, est représenté au Conseil par deux anglophones. Qu'on respecte les droits des minorités, très bien ; mais il n'est pas permis de dépasser les bornes du sens commun.

Jean-François Pouliot.

Résidence
4301
Viateur Levasseur<

L'ACTUALITE

DANS LES GLACES

Autant le souvenir de St-André m'avait causé de joie autant des "différences" m'ont causé de peine. Et cependant cette tournée d'exploration a été bénie par Dieu, puisque j'y ai

**TOUT RHUME EST
DANGEREUX—
COMMENCEZ IMMÉ-
DIATEMENT PAR
PRENDRE
FATHER JOHN'S
MEDECINE**

des manufacturiers et choi

...soumises à un examen
par trois experts.

Etc., Etc., Etc.

En marbre blanc, bleu ou veiné.
En Granit Canadien, noir,
rouge ou gris

DUBÉ & FILS
Enregistré,
Marchands de Grains
et Provisions

*Système de Chauffage
à Vapeur
et eau chaude*

Vendeur de la Pompe Electrique
marque "Crane" garantie pour

MARCHAND DE FER 127 rue Lafontaine
SPECIALITE: PEINTURE ET VERNIS
Le plus grand choix et les plus bas prix

Rivière-du-Loup, Sta.

MM. Beaudet & Cie,
Mont-Joli,
Etant intéressé dans l'achat d'un
veuillez me faire parvenir des vignettes de quelques modèles.
NOM

*Système de Chauffage
à Vapeur
et eau chaude*

Vendeur de la Pompe Electrique
marque "Crane" garantie pour

J. ALEX. APRIL

Agent Général de la
MUTUAL LIFE OF CANADA

La seule Compagnie au Canada dont chaque assuré se trouve actionnaire pour autant de \$1,000. qu'il rétient, c'est-à-dire, la seule dont 100% des profits appartiennent aux assurés. Au public d'en profiter en consultant l'Heu ou représentant de cette Compagnie.

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

LE CANCER

Le cancer est la cause la plus fréquente des décès parmi les adultes après la quarantième année. Au Canada, 8,000 personnes en meurent chaque année. Nous ne citons pas ce fait pour causer de l'alarme à nos lecteurs; nous voulons, au contraire, leur donner de l'encouragement, car si nous pouvons réussir à répandre parmi notre population les connaissances que nous avons au sujet de cette maladie, le nombre de fatalités sera énormément diminué — même jusqu'à la moitié du chiffre actuel.

Donc, il nous est possible d'effectuer cette diminution; elle n'attend pas la découverte d'une méthode de traitement; nous n'avons qu'à prendre les moyens disponibles pour lutter contre ce fléau et nous emporterons la victoire.

C'est sur la population en général que retombe le succès de cette propagande, parce que ce n'est que par la diagnostic précoce que la maladie se révèle. Le médecin et le chirurgien prêt à faire tout son possible pour effectuer une guérison, mais c'est à l'individu de se présenter chez son médecin, s'il se sent malade ou non, afin que les premiers signes d'une maladie, telle que le cancer, puissent être découverts et le traitement convenable commencé. Dans le cas du cancer surtout, c'est la découverte

des symptômes dès leur début qui permet au médecin d'ordonner le traitement qu'il jugera à propos, mais c'est à son client de prendre les premiers pas.

Malheureusement, grand nombre de personnes ont l'idée que le cancer est une maladie incurable — inutile donc de recourir à des traitements qui n'auraient pas d'effets, comme dans le cas de plusieurs de leurs parents et leurs amis. En général, cependant, la raison pour laquelle les traitements n'ont pas réussi dans ces cas fut le délai porté à la recherche des conseils et des soins qui leur auraient été utiles au début de leur maladie.

Avec la propagation des connaissances déjà acquises au sujet du cancer, nous pouvons espérer, donc, que l'ennemi sera vaincu. Nous voulons faire savoir à toute la population de notre pays que lorsque le traitement est commencé au début de la maladie, la majorité des cas peuvent attendre la guérison. Ayons confiance, donc, et faisons nous examiner par notre médecin, afin de nous assurer la découverte au début des symptômes qui pourront conduire à une maladie grave.

Pour question au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Notre-Dame du Lac

VA ET VIENT

M. et Mme Joseph Dionne, boucher, de Cabano, ainsi que leurs enfants, étaient chez M. Ludger Sévigny le jour de l'an. Mme Denis Morrison, de Dalhousie, N. B., Mme Tancrede de Gagnon, d'Edmundston, de passage au presbytère la semaine de Noël.

M. L. A. Plourde, opérateur à Riv.-du-Loup de passage chez son père M. Auguste Plourde, dernièrement.

M. J. Robert Beaudoin, de Québec a passé quelques jours parmi nous durant les fêtes.

M. et Mme Georges Dubé, de Rimouski, ont été les hôtes de M. Joseph Michaud et Dr L. F. Dubé.

Dr et Mme Georges Cloutier, de St-Léonard, N. B., les invités de Mme Paul Cloutier et M. Philippe Lambert, agronome.

M. l'abbé Morin, vicaire à St-Fabien, de passage ici chez M. J. B. Rouleau, où il s'est rendu chez ses frères M. M. Philippe, Xavier Morin, à St-Eusèbe.

M. J. Wilfrid Soucy, de St-Antoine, étudiant à l'Université de Montréal, en visite chez sa sœur Mme J. Eusèbe Beaulieu.

M. et Mme Jos. Cloutier, marquis, ont passé le jour de l'an chez M. Ulric Ouellet, de St-Louis du Ha! Ha!

M. et Mme Jos. Couillard, passant quelques temps à la Rivière-du-Loup chez des parents.

M. et Mme Isidore Veilleux, sont de passage à N.-D. du Lac chez leurs enfants à l'occasion des fêtes.

Mme Arthur Lavoie, de Ste-Rose du Dégel était en visite chez M. Alphonse Gagnon la semaine dernière.

NAISSANCES
M. et Mme Léopold Bergeron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 5. baptisée sous les prénoms de Marie, Anna, Monique.

M. et Mme J. Omer Bergeron, grands-parents de l'enfant; porteurs: Mlle Lillanne Bergeron, tante de l'enfant.

M. et Mme Alphonse Gagnon, bonlangier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 2 janvier et baptisé le 3 sous les prénoms de Joseph.

Remerciements

M. François Gendron prie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse de bien vouloir agréer ses plus sincères remerciements.

Rivière-Verte
BAPTEME.
M. et Mme Louis Dubé, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Charles, Henri, Parrain, M. Charles Dubé, oncle de l'enfant; marraine, Mlle A. Dubé, tante de l'enfant.

DE RETOUR.
Mlle Alice Bourgoin est de retour parmi nous pour y passer l'hiver.

M. et Mme Ludger Bourgoin partent pour quelques jours à Montréal et Québec. Ils visiteront aussi leurs parents à St-Pascal.

Nous leur souhaitons bon voyage et un prompt retour parmi nous.

M. et Mme J. Gauvin, de Rivière-du-Loup, en visite chez M. Ludger Landry.

HOCKEY

Une nouvelle ligue de hockey connue sous le nom de "Ligue Industrielle" vient de se former à Rivière-du-Loup, et commencera effectivement ses opérations sur la glace locale samedi prochain, le 11 janvier.

La Ligue Industrielle comprend les clubs suivants: Professionnels, Banquiers, Marchands de Gros, St Lawrence Furniture Co.

Ces clubs sont formés exclusivement d'étoiles de première grandeur qui ont déjà émerveillé bien des amateurs de hockey par tout le continent.

La première partie au programme, laquelle alignera les Professionnels contre les Banquiers, promet d'être très intéressante et sera certainement fertile en exploits de tous genres.

Qu'on se rende en foule acclamer les deux équipes qui seront aux prises samedi, mais n'oublions pas qu'après cette première joute, il y en aura bien d'autres qui recèlent plus d'une surprise aux amateurs de beau et bon hockey.

Céleste des douze parties de la Ligue Industrielle.

Samedi 11 janvier

BANQUIERS

vs

PROFESSIONNELS

Lundi 13 janvier

MARCHANDS DE GROS

vs

ST LAWRENCE

Samedi 18 janvier

BANQUIERS

vs

MARCHANDS DE GROS

Lundi 20 janvier

PROFESSIONNELS

vs

ST LAWRENCE

Samedi 25 janvier

BANQUIERS

vs

ST LAWRENCE

Lundi 27 janvier

PROFESSIONNELS

vs

MARCHANDS DE GROS

Samedi 1er février

MARCHANDS DE GROS

vs

ST LAWRENCE

Lundi 3 février

BANQUIERS

vs

PROFESSIONNELS

Samedi 8 février

PROFESSIONNELS

vs

ST LAWRENCE

Lundi 10 février

BANQUIERS

vs

MARCHANDS DE GROS

Samedi 15 février

PROFESSIONNELS

vs

MARCHANDS DE GROS

Lundi 17 février

BANQUIERS

vs

ST LAWRENCE

Les parties du Samedi auront lieu à 2.30 hrs. p. m.

Les parties du lundi auront lieu à 7.15 hrs. p. m.

ADMISSION GENERALE : 10 sous.

Encourageons le sport en notre ville.

Naissance

BENOIT :
Le 3 janvier 1930, l'épouse du Docteur Benoit, une fille.

Ne plaçons pas nos fonds à l'étranger ! Gardons nos argent chez nous, Bray Caron Ltée.

vière-du-Loup, en visite chez M. Ludger Landry.

TRIBUNE LIBRE

MISE AU POINT

Rivière-du-Loup, 7 janv. 1930

Monsieur l'Editeur,

Je vous serais obligé d'un peu d'espace pour mettre fin aussitôt que possible à certaines rumeurs qu'on a répandues dans le public et qui viennent d'être portées à ma connaissance.

Quelques-uns de nos concurrents, paraît-il, font en effet courir le bruit que la maison de placement Bray, Caron, Limitée à raison d'une grosse diminution de ses affaires dans notre district, serait sur le point de fermer son bureau de Rivière-du-Loup; que M. Emile Lapointe aurait déjà quitté notre emploi, et que moi-même serais transféré au bureau de Québec dans un avenir rapproché.

Ces messieurs prennent évidemment leurs désirs pour des réalités, mais ils peuvent se tenir pour assurés qu'ils en seront pour leurs peines. Notre bureau de Rivière-du-Loup est installé à demeure et se propose bien de continuer à maintenir la confiance que ses nombreux clients lui ont témoignée jusqu'à présent et continuer à lui témoigner.

Nous n'avons pas d'objections à la concurrence : c'est la loi du commerce. Mais, bien entendu, nous ne souffrirons pas d'être frappé en de la ceinture.

Ceux qui se servent de ces mesures déloyales pour essayer d'avancer leurs petites affaires voudront bien se tenir pour avertis que s'ils n'y mettent fin immédiatement, nous saurons où nous adresser pour leur apprendre la loyauté en affaires est encore la meilleure ligne de conduite.

Merci, M. l'Editeur, de votre hospitalité.

J.-Maurice Foisy,
Gérant : Bray, Caron, Ltée.
Rivière-du-Loup.

St-André

Noël ! Noël ! L'Eglise a célébré avec splendeur la grande fête de Noël. Les fidèles se sont portés en foule et se sont agenouillés au pied de la crèche du Divin Enfant pour lui demander ses plus abondantes bénédictions.

M. l'abbé Tardif, du collège de Ste-Anne, chanta la messe de minuit, de même que la messe du jour et le sermon fut donné par le Rév. Père Leclerc, de Québec.

MARGUILLER
M. Tréfont Michaud a été élu marguillier, en remplacement de M. Romuald Bérubé, sortant de charge.

Nos félicitations.
Mlle Marie-Jeanne Ouellet, institutrice à Amqui est revenue dans sa famille pour y passer ses vacances à l'occasion de Noël.

M. Antoine Roy, de Montréal, est actuellement en promenade chez sa tante Mme O. Lemieux.

Mme Thomas Charette est allée visiter son frère M. Landry, de Sherbrooke.

M. et Mme Napoléon Nickerson sont partis pour un voyage de quelques mois aux Etats-Unis.

Mlle Alfrédine Boucher, de la Rivière-du-Loup est actuellement chez son père M. François Boucher.

M. Gérard Caron, E. E. M., à l'Université de Québec est actuellement dans sa famille à l'occasion des fêtes.

Aussi, en vacances chez leurs parents : MM. René Lévesque, C. Alford Martin, Alexandre Darisse, L. Omer Beaulieu, Ludovic Garneau, Léopold Michaud, Edgar Bérubé, tous étudiants au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

SOIRÉE INTIME
A l'occasion de Noël, Mlle Boucher réunissait leurs amis pour une partie de cartes. Etaient présents : Mlle Alfrédine Boucher, Alice Boucher.

J'Y ETAIS

HOCKEY

Dimanche le 5, le Rimouski vs Rivière-du-Loup. Résultat final 2 à 1 en faveur des visiteurs.

Belle joute. — Assistance nombreuse.

Nous avons eu le plaisir de voir aux prises dimanche dernier à la patinoire Courcellette, le "Rimouski" avec notre "Rivière-du-Loup". Nos visiteurs ont eu beaucoup de peine pour remporter la victoire; le joueur Théberge s'est distingué particulièrement en comptant deux fois; en général, tous méritent une bonne note, sans oublier le gardien des buts Bellavance. Du côté des nôtres, Bernier fut le seul à scorer, mais non pas le moindre. Nos copains méritent également d'être félicités pour l'ardeur qu'ils ont déployée; soulevons donc qu'à une prochaine rencontre, ils en sortent victorieux. Monsieur Ernest Vézina agissait comme arbitre, à la satisfaction de tous. M. Emile Ouellet, épicière, président honoraire du "Rivière-du-Loup" mit la rondelle au jeu.

HOCKEY A STE ANNE
Lundi le 6 le "Rivière-du-Loup" rencontre le "Ste-Anne" sur son terrain. — Partie nulle. — Score 2 à 2. — Une nouvelle rencontre est espérée.

Plusieurs partisans dévoués de notre équipe ont assisté à une des plus belles joutes, irrécusable à tous points de vue, lundi dernier à Ste-Anne de la Pocatière, alors que le "Rivière-du-Loup" faisait partie nulle avec le club de l'endroit. L'accomplissement de Ste-Anne compte deux fois pour son équipe, tandis que Plourde et Proulx comptèrent pour les nôtres. Le "Ste-Anne" n'a pu égaliser le score que quelques minutes avant la fin de la partie. M. Marc Dubé, accompagnée de M. Rosario Lord, mit la rondelle au jeu. Arbitres : MM. Sirols et Langlais.

Dimanche prochain, le 12. 28 rencontre dans la course au championnat. (Si la température le permet).

J. E. Alexis Dumais
75 rue Témiscouata
St-Ludger de Rivière-du-Loup

J'ai le plaisir d'annoncer au public que je travaille maintenant à mon compte personnel et qu'à l'avenir je m'occuperai des ventes et des rachats d'obligations (débentures) municipales, scolaires et de fabriques et j'encaisserai les coupons d'intérêt un mois avant l'échéance sans charge, à tous ceux qui voudront bien m'en procurer à l'avenir.

S'il vous plaît de bien vouloir me consulter à ce sujet avant de faire vos placements et je vous donnerai entière satisfaction comme je l'ai toujours fait dans le passé.

Un signe de l'affaiblissement de la raison dans notre siècle, c'est la dégradation des lectures. L'homme ne peut lire que ce qu'il goûte, et ce qu'il goûte est la mesure de sa raison.

LACORDAIRE.
cher. Joanne Lemieux, Cécile Michaud, Eva Harvey, Lucienne Lebel, Alfrédine Marquis, Berthe Roy, Marcelline Michaud, Yvette Dionne, Simon Marquis, Jeanne d'Arc, E. J. Annette Boucher, Jeanne d'Arc Michaud.

MM. Isidore Lapointe, Robert Bérubé, Victorin Boucher, Polydore Lemieux, Bébé Bérubé, Rolland Chamberland, Roger Lemieux, Gilbert Lemieux, Gérard Caron, Léo Gendron, Georges Lebel, René Michaud, Robert Boucher, Camille Caron.

A la suite de la partie de cartes il y eut chant et musique, à minuit un succulent goûter fut servi. Tous se retirèrent enchantés de la soirée, en offrant mille félicitations aux organisatrices.

CRISPETTES !!!

JOS. VIEL

Magasin à rayons

336 Lafontaine.

LIGUE DE HOCKEY DE LA CITE DE RIVIERE-DU-LOUP

Elle se composera cette année de deux clubs seulement les Artisans Canadiens-Français et le Rivière-du-Loup.

Voici la cédule des parties :
Décembre 29, Rivière-du-Loup, vs A. C. F.; Janvier 12, "A. C. F." vs Rivière-du-Loup, janvier 19, Riv.-du-Loup, vs A. C. F., 26 "A. C. F." vs Riv.-du-Loup, Février 2 Rivière-du-Loup vs "A. C. F."

Voici maintenant les noms des joueurs composant ces deux équipes :

"A. C. F."
Buts : R. Proulx.
Défense : A. Turgeon
Défense : J. D. Thériault
Aile droite : Lucien Lemieux
Aile droite : C. Roussel
Aile gauche : R. Roussel
Aile gauche : P. Deschamps
Centre : Léo Lemieux
A. Ouellet.

RIVIERE DU LOUP
Buts : R. St-Pierre
Défense : G. Gooora
Défense : L. St-Pierre
Aile droite : L. Plourde
Aile droite : M. Proulx
Aile gauche : M. Bernier
Aile gauche : R. Morin
Centre : O. Villam.
Arbitres de la Ligue :
E. Vézina et J. Lebeau.

ON EST JAMAIS MIEUX SERVI

Tout a été dit sur les "prophéties" scientifiques de Jules Verne et l'on a honoré en lui, comme il convenait du reste, moins l'écrivain que le précurseur. Tout a été dit, sauf ceci :

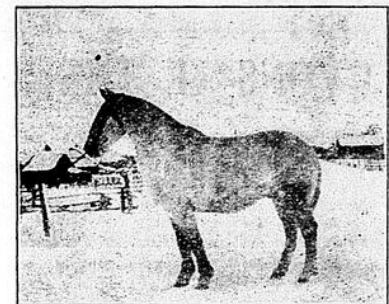
Jules Verne ne fit pas qu'annoncer le sous-marin, le dirigeable et dix autres merveilles qui nous semblent aujourd'hui communes. Il annonça aussi la publicité littéraire et réalisa de ses mains cette merveille.

Au lendemain de la publication du "Tour du monde en quatre-vingt jours", l'oeuvre qui détermina son succès, Jules Verne estima que le monde devait être instruit de ses travaux et de ses rêves. Il confia ce soin au Musée des familles, où l'on peut lire, sous la signature de Charles Raymond, un article lyrique "sur le génie de Jules Verne".

Or raconte-t-on, Jules Verne et Charles Raymond étaient un même personnage.

On ne fait pas mieux aujourd'hui.

Cheval Croisé Canadien Percheron



Cette vignette représente le cheval croisé canadien percheron, âgé de 6 ans, bien dompté, mis en râle aux profits des oeuvres paroissiales de Saint-Arsène. Les billets se vendent au prix de 25 sous chacun ou de six pour une piastre et s'enlèvent comme des petits pains chauds.

Le tirage se fera au cours du bazar de Saint-Arsène en juillet prochain.

Une vie pour être bien remplie, n'a pas besoin de beaucoup d'événements. Le devoir quotidien, si simple qu'il soit, suffit à l'occuper et à l'embellir.

H. BORDEAUX.
Nous uarions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

LA ROCHEFOUCAULD.
Le gouvernement d'un pays, avant de faire la charité aux autres nations, doit d'abord se demander si cette intervention n'est pas contraire aux obligations qui lui incombent vis-à-vis de ses propres administrés, et jusqu'à quel point les exigences de cette attitude peuvent s'accorder avec l'ensemble des responsabilités nationales.

R. P. MEYER.

A l'occasion de la nouvelle année, je me permets de souhaiter à tous mes amis et connaissances.

"Une Bonne et Heureuse Année"

Ainsi, que de leur faire part, que désormais je représenterai pour la cité de Rivière-du-Loup et du district la

New-York Life Ins Co.

Que tous ceux qui aimeraient avoir quelques renseignements, je me ferais un plaisir de leur fournir.

J. D. THERIAULT

9 Du Rocher, - Rivière-du-Loup.

Tél. 457-3

JEAN DE BREBEUF

Roman canadien inédit

Par JEAN FERIN

Tous droits réservés, par E. L. Laroche, 132 St-Esprit, Montréal.

SUITE XXIV

Des guerriers revenaient de la chasse avec un peu de gibier, et ils étaient mécontents. Après le retour de Marie le gibier avait été durant quelques jours très abondant, et cette abondance se trouvait attribuée à la puissance du Père Noir et au retour de la jeune huronne. Mais dans les derniers jours de février, après que les fortes tempêtes ne se firent plus, le gibier s'était épuisé, et jusqu'à ces jours de mars on n'avait pu attraper qu'un chevreuil par-ci par-là.

Le missionnaire leur dit quelques paroles de consolation et d'encouragement, calma leur mécontentement et leur fit espérer des jours meilleurs. Puis, calme et serein comme toujours, il franchit la porte de la palissade et marcha vers la forêt.

Le jour tombait.
Les derniers rayons d'un soleil printanier accrochaient des lumières pourpres à la cime des pins et des cèdres. La neige,

musique des bois résonnait ou paraissait comme une musique céleste. Elle passait souvent des heures entières à écouter ces harmonies angéliques, remémorant Dieu d'avoir donné à l'homme de si puissants concerts. Dans ces moments le missionnaire se sentait plus rapproché de Dieu, et son âme se transportait d'une allégresse indicible.

Et sous ce doux crépuscule de mars Jean de Brébeuf exultait, son cœur délaissait d'une jouissance exquise, sa pensée prenait des envergures infinies, elle embrassait toute cette terre si belle et tout ce ciel si beau et elle imaginait d'y faire resplendir partout l'amour et la gloire de Dieu. Combien de milliers et de milliers de barbares abritaient encore ces bois, combien de milliers de ces pauvres peuples n'avaient pas appris à louer le grandeur du Créateur ainsi que le louaient par leurs chants magnifiques les petits oiseaux ! Quelle joie incomparable il eût ressentie à savoir que tous les êtres humains de la forêt se joignaient aux oiseaux pour grandir le concert ! C'était bien l'oeuvre qu'il avait voulu faire ! Cette oeuvre il l'avait commencée seize ans auparavant ! Et comme elle était loin d'être finie ! Seize ans !... Que le temps avait paru court ! Seize

autres années d'un pareil labeur ne complèteraient pas encore l'oeuvre ! Vivrait-il seize autres années ! Qu'importe ! Dieu s'occuperait de l'achèvement de l'oeuvre ! Elle ne pouvait demeurer inachevée, parce qu'elle était trop belle !

Seize ans ! pensait le missionnaire. Ce n'est pas long, seize ans, mais un homme d'action peut néanmoins en seize ans faire beaucoup ! Et qu'il le fait, moi, en seize ans ! Presque rien ! J'ai pourtant travaillé ! Oui, mais je n'ai pu être pas travaillé de toutes mes forces !... Et si j'ai travaillé de toutes mes forces, peut-être n'ai-je pas su m'y prendre de la bonne façon !

Il essayait souvent ainsi de diminuer ses mérites, craignant de n'en avoir pas fait assez ! Ces grands serviteurs de Dieu sont ainsi faits : pour la gloire de Dieu ils ne font jamais assez, ils conçoivent plus que leurs forces humaines ne pourra jamais produire. Leur conception est illimitée tandis que sont limités leurs moyens d'action. C'est que l'apôtre doit être ainsi doué afin de mieux remplir la haute mission pour laquelle il a été créé. Plus le champ est vaste, plus son ardeur se développe.

Jean de Brébeuf avait entrevu un empire immense, et bien

qu'un simple mortel, il avait voulu conquérir cet empire. L'éventail de la tâche formidable, il s'était senti un géant, et il avait travaillé comme un géant pour accomplir une oeuvre de géant. Mais c'était dix géants, vingt, trente, cent peut-être qu'il faudrait pour achever la conquête ! Il se l'avouait et tâchait d'être satisfait de la part qu'il avait faite.

C'est en repassant toute sa vie, comme il le faisait souvent d'ailleurs, que le missionnaire arrivait dans une clarté. C'est comme s'il fut tombé de l'ombre dans le jour, car là il faisait jour en effet, tandis que sous la ramure des pins il était pressé du nuit.

La forêt inclinait doucement vers le sud-ouest, et de ce point il pouvait apercevoir une grande partie du pays. D'abord c'était une immensité de flèches sombres, immobiles, pressées les unes contre les autres. Au loin, comme encafé dans cette masse noire, une tache blanche se détachait, s'étendant, c'était le lac Ontario. Plus loin encore la masse sombre continuait de s'étendre, mais non une forme, barr

NOUVELLES LOCALES

NOTE
M. Pouliot continuera dans le prochain numéro de notre journal la série de ses articles sur l'agriculture et l'industrie.

Madame De Haire, d'Ottawa, passe quelque temps chez sa fille, Madame Jean-François Pouliot.

M. le notaire S. P. Dugal, est de retour à son bureau après une absence de quelques jours passée dans sa famille à Québec.

Madame Joseph Ouellet et sa fille, Fernande, sont parties pour les Etats-Unis où elles sont invitées au mariage de son frère à Lewiston, Me.

Mademoiselle Laurence Dumais, fille adoptive de M. Georges Dick, est de retour dans sa famille après un séjour de quatre mois chez des parents à Moncton. Ses amies se sont rendues au train pour lui souhaiter la bienvenue. Melle Dumais est heureuse d'être revenue parmi les siens.

M. et Mme Pierre A. Bérubé sont partis pour un séjour de quelques jours à St-Octave de Métié où ils seront les hôtes de leurs frères.

Lorsque vous appelez le No 200 vous vous assurez l'excellence du service pour vos Epiceries.

M. Adélard Morin est en promenade chez des parents à Notre-Dame du Lac.

M. Dominique Thériault, organisateur de district, depuis quelques années, pour la Société des Artisans Canadiens-français, a quitté cet emploi pour prendre l'agence dans le district de la New York Life Insurance Company, une des plus fortes compagnies du monde d'assurance sur la vie. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Rosaire Viel, linotypiste à "La Parole" de Drummondville, a passé le dimanche chez son père, M. Jules Viel.

M. J. Albert Gagnon et sa famille de St-Romuald, ont visité leurs parents de cette ville à l'occasion du Jour de l'An.

M. et Mme J.-T. Thériault, de Trois-Rivières et leur neveu Réal Thériault, sont venus passer le temps des fêtes chez M. Amable Thériault.

Madame Philippine A. Langlais d'Edmundston, N. B., a passé le temps des fêtes dans sa famille.

M. et Mme Joseph Malenfant, des Trois-Rivières, ont passé le temps des fêtes chez leurs parents.

M. Georges A. Pelletier, marchand, de Vauban, est de passage en ville, aujourd'hui par affaire.

Voulez-vous passer une belle veillée de famille ? Venez à la partie de cartes organisée par les membres de l'Orchestre Mérette qui aura lieu le 16 janvier à l'Hôtel de ville.

Madame Georges Thériault, de Waterbury, Conn., est de passage chez son père, M. Coté, pour le temps des fêtes.

Que ferez-vous le 16 janvier si vous n'êtes pas invité à une veillée de famille ? Sans doute que vous penserez à vous enlever ? Eh bien non, pensez qu'il y a une partie de cartes à l'Hôtel de ville suivie d'une comédie et de la belle musique.

N'oubliez pas que c'est, le 16 janvier qu'aura lieu le Eucbre Bridge organisé par les membres de l'Orchestre Mérette.

NUMERO GAGNANT
M. François Dionne, restaurateur, informe ses clients et amis que le porteur du numéro 5267 est l'heureux gagnant de la première prime d'une police d'assurance-vie de \$1,000.00 dans la Northern Life.

M. Gérard Thiboutot, M. Mme Léger Thiboutot et leurs enfants, ont passé le jour de l'an dans leur famille à Ste-Hélène.

Le "Novoro" du Dr Pierre est vendu à la Librairie Thibault.

Mlle Marie-Aimée Chamberland, étudiante gracieuse à Québec, est venue passer les fêtes dans sa famille.

CATARRHE DES INTESTINS. M. C. J. Wang de Ryley, Alta., écrit : "Pendant 34 ans j'ai souffert du catarrhe des intestins. Tous les ans, à l'automne, dès que l'air devenait frais, j'étais pris d'un rhume qui me tombait trois jours après sur la poitrine et se changeait ensuite en catarrhe des intestins. Cela ne manquait jamais d'arriver, en dépit des soins de plusieurs bons docteurs. Toutefois, dès que j'eus pris le Novoro du Dr Pierre, je fus débarrassé de ce trouble annuel et je ne m'en suis plus ressenti depuis plus de deux ans. Tout en régularisant et en fortifiant les fonctions organiques, ce célèbre remède herbier rend le corps apte à résister aux attaques de toutes sortes de rhumes. A cette époque de l'année, quand règne la saison des rhumes, on devrait posséder ce remède dans chaque foyer. Il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada."

Décès de M. Charles Thibault
Dimanche dernier, le 5 janvier, est décédé soudainement M. Charles Thibault, ancien citoyen de cette ville. Il était âgé de trente-cinq ans. Il avait eu le temps d'être marié des sacrements de l'Eglise.
M. Thibault était le frère de MM. Cléophas, Alphonse Thibault, commerçants, de M. Paul Thibault, libraire, de Mme Ovide Dumas et de la révérende sœur Louis-Alfred, des Soeurs de la Providence, tous de cette ville; de M. Adolphe Thibault, d'Edmundston, N. B.; Maurice Thibault, avocat, de New Carlisle, et de Mme Achille Martel, de New Bedford, Mass.
Son épouse, née Marguerite Dumas l'avait précédé dans la tombe.
Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'Eglise Saint-Patrice et l'inhumation dans le cimetière de cette paroisse.
Nos plus sincères sympathies à la famille éplorée.

FETE DE NOEL A ST-LUDGER

11.45 chant du Cantique: "Il est né le Divin Enfant" par les élèves du couvent en procession. Minuit Chrétiens d'Adam avec choeur. Peuple à genoux, 4 voix. Soliste M. Gérard Nadeau.

MESSE DE MINUIT
Le propre de la messe en grégorien. A l'ordinaire : Messe sur les airs du Noël, par le Frère Albert des Anges, des Ecoles Chrétiennes, 4 voix. A l'offertoire : Adeste fideles 4 voix par D. J. N. Eisenheimer. Après l'élevation : Resonet in laudibus 2 voix. Au dernier évangile : Ca bergers de E. Gagnon, 1 voix, Soliste M. Romey Marquis.

MESSE DE L'AUREORE
Nouvelle agréable. E. Gagnon, 4 voix. Soliste M. Paul Aubut, Les Anges dans nos campagnes, E. Gagnon, 4 voix. Soliste M. Louis Ouellet. Après l'élevation chant des petites filles à la crèche. Suspendant leur douce harmonie. Dans le silence de la nuit, E. Gagnon, 1 voix. Soliste M. Jos. Béchard, Jésus Enfant par une nuit obscure, choeur à 4 voix par Mgr Neyrat.

MESSE DU JOUR
Répétition de la messe du F. A. des A.
A l'offertoire, Puer Natus grégorien; A l'élevation, Resonet in laudibus 2 voix. Après la messe Cantate de Noël 3 voix.
Le soir vœux solennels de Noël, entre les psalmes, nos vœux Noël. Hymne du magnificat, Hodie choeur à 4 voix.

SALUT
Adeste fideles, 4 voix, Resonet in laudibus, 3 voix. Tantum de Mozart, 3 voix. Cantique, Notre Divin Maître, E. Gagnon, 4 voix.
Solistes dans la messe du F. A. des A. : M. Louis Deschênes, M. Gérard Nadeau, M. Paul Aubut, M. Georges Michaud.

Avec toute la bonne volonté de nos chœurs nous avons pu répéter le même programme ou à peu près au jour de l'an et aux Rois.
Après la messe du jour de l'an nous avons eu le bonheur d'entendre le beau duo "Bergers, Bergers, vœux de la bas", chanté par M. Antonio Lebel et M. Georges Michaud.
Au frère François, directeur des chorales et à tous ceux qui ont contribué au succès de ces belles fêtes nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année en demandant dans l'assurance qu'ils nous prépareront encore un beau programme pour Noël 1930.
Au nom de tous les paroissiens, Merci !

A LA COUR D'APPEL

Au mois de juillet dernier, la Cour de magistrat a condamné M. Léon Bérubé à \$1000, d'amende et aux frais, à la suite d'une saisie de bois pratiquée à la Pointe.

Le 28 décembre, la Cour d'appel a cassé ce jugement de la Cour de Magistrat.
MM. Jean-François Pouliot et Antoine Rivard étaient les avocats de M. Bérubé.

Feu M. Joseph Dubé

Le 1er janvier, en la paroisse de St-Frs-Xavier, à l'âge de 83 ans, est décédé sœur Joseph Dubé, épouse de feu dame Léonie Caron. Il était le père de MM. Emile, Albert, Philippe et Rosaire Dubé, de Mme Ludger Levesque, (Marie-Louise), de Mme Chs. Bernier, (Bernadette) de Mlle Rose et Ernestine Dubé tous de Rivière-du-Loup et de Mme J. A. D. Samson, de Lévis. Il laisse aussi un grand nombre de petits enfants. Les funérailles ont eu lieu à Saint-François Xavier.

Nos plus profondes sympathies à la famille du regretté défunt.

CRISPETTES vs STE-ANNE

Le 31 décembre dernier, dans l'après-midi, le club de hockey Crispettes s'est rencontré, à la patinoire Courcolette, avec le club Ste-Anne composé de collégiens au collège Ste-Anne actuellement en vacances. Les Crispettes sortirent vainqueurs avec le résultat de deux à zéro. Les deux points furent comptés dans le premier et deuxième vingt minutes par P.-E. Côté sur deux passes de Maurice Savard. La partie était arbitrée par Roger Castonguay.

Cette partie était la troisième jouée par le club Crispettes, et leur deuxième victoire. C'est un excellent commencement pour cette jeune équipe qui en est à ses premières armes.

La fraternité des employés de Chemin de Fer

ELECTIONS POUR LA DIVISION NUMERO 3

Ces élections ont eu lieu le 20 décembre dernier et ont donné le résultat suivant :
Président : M. Elzéar Lavoie, R.-du-Loup, Station.
Vice-Président, M. Philias Maréchal, Rivière-du-Loup, Station.
Secrétaire-archiviste J. W. Lévesque, Rivière-du-Loup, Station.
Secrétaire financier et trésorier, J. B. Dubé, Rivière-du-Loup, Station.

Nous offrons aux nouveaux élus toutes nos félicitations et leur souhaitons plein succès dans leur administration.
Il est bon de faire remarquer, en passant, au public de cette ville, que cette organisation ouverte d'employés de chemin de fer, purement canadienne-française, est la plus forte au pays. Sa finance et sa législation est toute entière pour les Canadiens. Sa devise : "Le Canada pour les Canadiens".

J. L. GAGNE, Secrétaire correspondant.

Pour vos placements, adressez-vous toujours à Bray Caron Ltée, 18 rue Blais, Rivière-du-Loup.

Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

NOTES ET COMMENTAIRES

(Suite de la première page)

tout d'abord à ces discours du "réformateur", c'est une façon de assez désordonnée, et une allure pédantesque dans le ton et dans les mots. C'est un bien mauvais exemple à donner que de parler longuement pour ne rien dire ou dire fort peu de choses. C'est un piètre résultat que de faire rire ceux qui comprennent les grands mots et n'y découvrent rien : c'en est un pire de dire de grands mots à ceux qui n'y comprennent rien. Nous n'avons que faire de ces "leçons" boursoffées, et aussi prétentieuses que vides.

D'autre part, un monsieur qui veut réformer la prononciation et l'accent de ses compatriotes doit savoir lui-même bien prononcer les mots usuels, et même les autres. Le discours du 1er ou du 2 janvier contenait une série de bévues impardonnables à un réformateur.

Un professeur de diction qui dit "s'enorgueillir" comme si l'e était un "e" (s'enorgueillir) alors qu'il faut prononcer s'anorgueillir, n'a pas l'autorité, ni la compétence, ni pour le moins, la sûreté désirables. Un "correcteur" de phrases mal faites et mal dites qui énonce les bonnes phrases avec un embarras évident, et les mauvaises avec une aisance à rendre des points à Ladaubeche en personne, me paraît un peu trop nouveau dans le métier pour m'insolérer de la confiance.

S'il n'est pas possible de trouver un autre professeur de "bon parler français", de grâce, qu'on le fasse taire ! Il se peut qu'il fasse du bien à quelques-uns qui parlent plus mal que lui, mais il est certain qu'il est ridicule aux yeux (ou aux oreilles, si l'on aime mieux) des étrangers qui savent le français, et des Canadiens qui peuvent l'apprécier à sa valeur.

Le terme criminel

Le terme de la Cour Criminelle pour le district de Kamouraska s'ouvrira demain, à la Rivière-du-Loup au palais de justice, pour les travaux de réparation ont été suspendus pour en permettre la tenue. Il sera présidé par Sir F. X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure.

Dr J. O. Benoit

Après 15 jours de maladie, je suis de nouveau à la disposition de ma clientèle et du public en général.
Dr J. O. BENOIT

Pas de dispensaire le 17 janvier

Tous les intéressés sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas de dispensaire le 17 janvier.
Dr J.-Chs. Beaudet.

Avis aux mères

Les mères de famille sont priées de prendre note qu'il n'y aura pas de clinique pour bébés les 16 et 17 janvier.
Dr Chs.-Heuri Dumais.

PARTIE DE CARTES

Donnée par Les Membres de l'Orchestre Mérette Inc., à la salle de l'Hôtel de Ville, jeudi le 16 janvier prochain à 8 heures p. m.
Les cartes sont maintenant en vente. Hâtez-vous de vous procurer la vôtre.

Saint-Patrice

Les élections municipales pour la paroisse Saint-Patrice se sont faites hier, par acclamation M. Georges Malenfant a été élu conseiller, et M. Polycarpe Ouellet et Etienne Roy ont été élus conseillers. Le placement de MM. Cyrille Pelletier et Ernest Carrier, sortant de charge.

Evitez la grève des bank...

En faisant de la PUBLICITE

Magasin du Comptant

190 A rue Lafontaine

Epicerie Générale



Exprimez votre reconnaissance et dites vos remerciements avec le chocolat MOIRS.

PAUL LAVOIE

SEND OFF A M. SAUCIER

Samedi soir, les amis de M. Saucier se sont réunis dans les salles du Cercle de Fraserville pour lui présenter tout en exprimant leur regrets de son départ de notre ville, leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits de succès à l'occasion de son départ pour Québec où M. Saucier est appelé à la gérance d'un plus vaste district pour la compagnie Northern Life.

Une magnifique couteillerie lui fut en même temps offerte comme témoignage d'estime.
La présentation fut faite par M. Charland, gérant local pour la Metropolitan Life, et d'autres discours furent aussi prononcés par M. le maire C. E. Dubé, M. Roméo Fortin, comptable au bureau de M. Saucier et qui est aussi transféré au bureau de Québec. M. le notaire Larue, d'Amqui, M. Horace Cimon, avocat, et M. l'inspecteur l'Italien, de Trois-Pistoles. M. Saucier répondit en termes émus et heureux à cette démonstration, ajoutant qu'il ne paraît pas complètement de la Rivière-du-Loup qu'il avait spécialement conservé dans son nouveau district de propagande.

MISE AU POINT

Monsieur l'Editeur du "Saint-Laurent",

Rivière-du-Loup.
Monsieur,
Je vous serais obligé d'un peu d'hospitalité en faisant de l'un de vos correspondants des compliments qu'il a bien voulu m'adresser dans votre numéro de la semaine dernière. Sa bienveillance va même jusqu'à reconnaître que je me suis déjà corrigé d'un de mes défauts de jeunesse, ce qui est, à mon âge un éloge des plus appréciables.

Seulement, votre correspondant ne généralise-t-il pas un peu trop fortement en faisant de ce défaut l'une des caractéristiques de la classe des jeunes commis de banque, classe à laquelle je m'honore d'avoir autrefois appartenu. N'a-t-il jamais songé que ce qu'il prend pour de la "pétanterie" ne serait que la réserve et la discrétion que leur impose le secret professionnel. Sa curiosité naturelle a peut-être déjà eu l'occasion de s'en offusquer, ce qui pourrait expliquer l'inexactitude de sa vision psychologique.

Je profite de la circonstance pour remercier une fois de plus tous mes bons amis du magnifi que témoignage d'estime qu'ils ont bien voulu me donner samedi dernier. J'en emporte un souvenir qui ne manquera pas de me ramener souvent au milieu d'eux.
Et je vous prie d'agréer l'expression de mes plus sincères remerciements.
Jean Saucier.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

Avez-vous mangé votre paquet de "Crispettes" aujourd'hui?

Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs mais traditionalistes.
Pie X.

HOCKEY

Dimanche le 5 janvier, le club "Kimouki" est venu rencontrer le "Rivière-du-Loup" à la patinoire Courcolette. Le résultat fut de 2 à 1 en faveur du Kimouki.

Les Artisans sont allés à Montmagny le même jour pour rendre visite au club local. Le "Montmagny" l'emporta par 3 à 0.

Lundi, le 6, le "Rivière-du-Loup" a fait partie nulle à Ste-Anne de la Pocatière. Résultat 2 à 2.

Le Trois-Pistoles est venu se mesurer, lundi, à la patinoire Courcolette, avec les "Artisans". Le résultat fut de 2 à 1 en faveur des Trois-Pistoles.

Funérailles de Mme Albert Michaud

A TROIS PISTOLES

Dame Zoé Dubé, épouse de Albert Michaud, arpentier géomètre, de Trois-Pistoles, a été inhumée le 2 janvier.
Madame Michaud était décédée le 30 décembre, à l'âge de 37 ans et 5 mois. Elle est succombée à une maladie contre laquelle elle luttait depuis plusieurs années avec une énergie admirable.

Lui survivait son époux, Albert Michaud, et 3 enfants : Georges, âgé de 17 ans; Pauline, âgée de 15 ans; et Lucille, âgée de 12 ans.
Un groupe considérable de parents et d'amis assistaient au service qui a été chanté par l'abbé Philippe Delzil.

La famille a reçu de nombreux tributs floraux, des offrandes de messes, des bouquets spirituels, ainsi que des marques de sympathies.

Maison à louer

Une maison de 11 appartements, y compris chambre de bain, chauffée à air chaud, située au No 12 rue Joly, en face de l'hôpital. Bon garage pouvant contenir trois automobiles et beau grand pouliller. Possession immédiate. Pour information s'adresser à Mme J.-E. Pinet, 12 rue Joly.

Mais n à vendre

Maison à vendre, située dans le village de Cacouna, près de l'église. S'adresser à J. A. Moreau, Cacouna.

GRATIS

Magnifique Plat à Viande de 12 personnes (Valeur \$1.25) donné gratis avec le Thé et Café MIKADO

Meilleur que tout autre produit au même prix.
En vente partout.
Demandez à votre fournisseur GLOBE TEA CO. MONTREAL

Achille Pettigrew

B.A., LL.B.
Avocat et Procureur
De l'étude Pettigrew & Bourget
111 Côte de la Montagne
QUEBEC

Magasin Indépendant "VICTORIA"

SPECIAUX

Pour la semaine du 10 au 17 Jan.

CHOCOLATS assortis la livre	22
GELÉE L. M. L. assortie le paquet	05
CRISCO boîte 1 livre la boîte	26
FARINE Robin Hood 7 livres	39
GRUAU avec cadeau Robin Hood (rapide) la boîte	35
NOIX Grenobles écalé fraîches 1 livre	32
AMANDES Piquées écalé, fraîches 1 livre	32
BISCUITS Sandwich assortis la livre	25
BISCUITS au Thé de Viaw 2 livre pour	23
CAFE Princess frais moulu la livre	49
THÉ Baroda 1 livre	34
KETCHUP "Victoria" la bouteille	25
TRUITE Gosse millend boîte 1 livre	19
MOUTARDE bocal 32 oz	22
LESSIVE Puritas 2 boîte pour	23
OLD DUTCH la boîte	10
BISCUITS Soda 2 boîtes	25

SPECIAL!

POULET à rotir vide la livre 26
LOCHES fraîchement gelé la livre 08

V. DEVOST

257 Lafontaine Tél. 207
44 Chemin de Fraserville Tél. 125

CALENDRIERS RECUS

Nous accusons réception avec remerciements, de jolis calendriers venant des maisons suivantes : Willy's Overland Sales Co., Ltd, Garage Central, Enr., Banque de Montréal, Magasin de l'Economie, Arthur Bernard, plombier, La Caisse Nationale d'Economie, Garage Robert Tétu, Ralph-Clark-Stone, graveurs, Toronto.

Agents demandés

Si vous voulez améliorer votre position en 1930, entreprenez le commerce Watkins dans votre ville ou comté. Succès assuré sans aucun risque. La plus grande et plus belle ligne de produits vendus dans les familles. \$50.00 et plus de profits par semaine pour l'homme ambuleux. Réservez votre territoire immédiatement.

THE J. R. WATKINS CO
DEPT 4
749 Craig Ouest, Montréal.

Pour vos placements, adressez-vous toujours à Bray Caron Ltée, 18 rue Blais, Rivière-du-Loup.

Paletot à vendre

Une personne désire acheter un paletot de fourrures, de seconde main. Pour informations, s'adresser par lettre à Casier "B" Rivière-du-Loup, Qué.

Emploi demandé

Vous trouverez une bonne femme de journée en vous adressant à l'Hôtel Royal, en haut du magasin Ph. Touché, à la station.

St-Philippe de Néri

M. Michel Chamberland, avocat, L. L. L. de Montréal, est actuellement chez sa mère Mme Adélard Chamberland.

Nous n'avons pas besoin pour notre formation intellectuelle de recourir aux talents dévoyés qui servent moins l'art qu'ils ne compromettent le bien.
R. P. PANVIER, O. P.

CRISPETTES !!!

Ayez sur votre table pour les fêtes les pâtisseries GRAVEL.

T. GRAVEL

188 Lafontaine

Tél. 65

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP
QUE.

AUX CULTIVATEURS

Expédiez votre crème à Rivière-du-Loup et sauvez ainsi de l'argent sur le transport.

La Crèmerie Champplain,

J. A. BEAUDET, PROP.

NOTAIRE

J. L. DESCHENES

RIVIERE-DU-LOUP.

(Rue de la Cour, Edifice Belle)

Placements d'argent de tout repos. — Prevot d'invention

Gérant de District de

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée.

TELEPHONE 140

S.-P. DUGAL, LL.L.

NOTAIRE

5, RUE BLAIS

RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.